

**Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires**

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Février 2021 provisoire	42	1	60	11
Février 2020 définitif	37	7	56	22
Variation	5	-6	4	-11
Evolution 2021/2020	14,00 %	-86,00 %	7%	-50%

Le mois de février 2021 a été un bon mois avec 1 seul tué et avec une baisse importante des blessés hospitalisés et notamment par rapport à février 2020 (7 tués et 22 BH)

Bilan 2 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
2 mois 2021 provisoire	97	1	137	25
2 mois 2020 définitif	77	8	108	38
Variation	20	-7	29	-13
Evolution 2021/2020	26,00 %	-88,00 %	27%	-34%

Le cumul des 2 mois montre une baisse importante des tués et des blessés hospitalisés mais une hausse des autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés)

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2021	0	0	0	1	0	0	0	1
Année 2020	1	0	0	3	0	2	2	8

Ce cumul de janvier à février 2021 montre une très nette baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2020

## Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21 % en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis deux ans pour atteindre 100% en 2019.

**Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.**

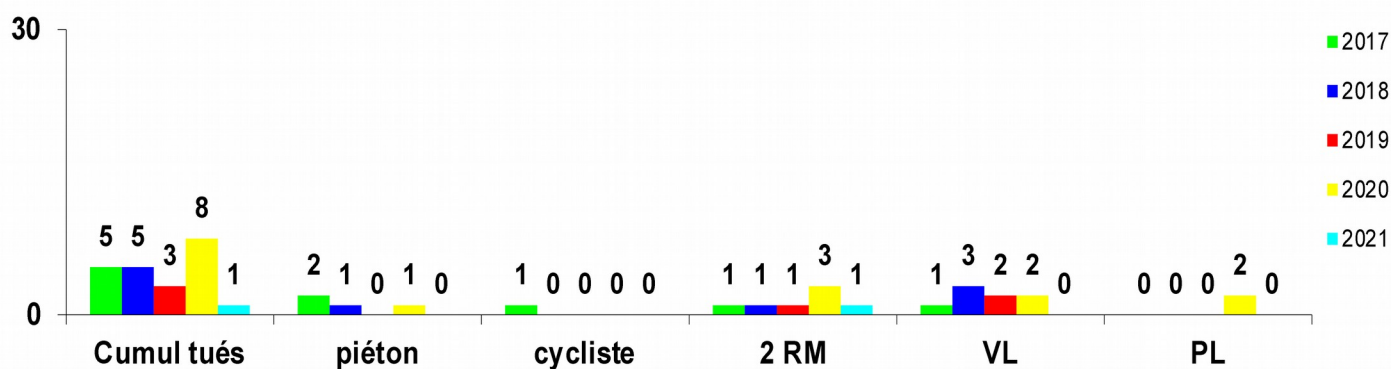
L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : **airbag oui, mais avec ceinture !** La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

**ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!**

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :  
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>  
ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



**Evolution des tués par catégories d' usagers  
(valeurs cumulées)**



**La mortalité routière au 28 février 2021 (1 tué) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (5 tués)**

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :  
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;  
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l' accident.

Blessés hospitalisés( BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

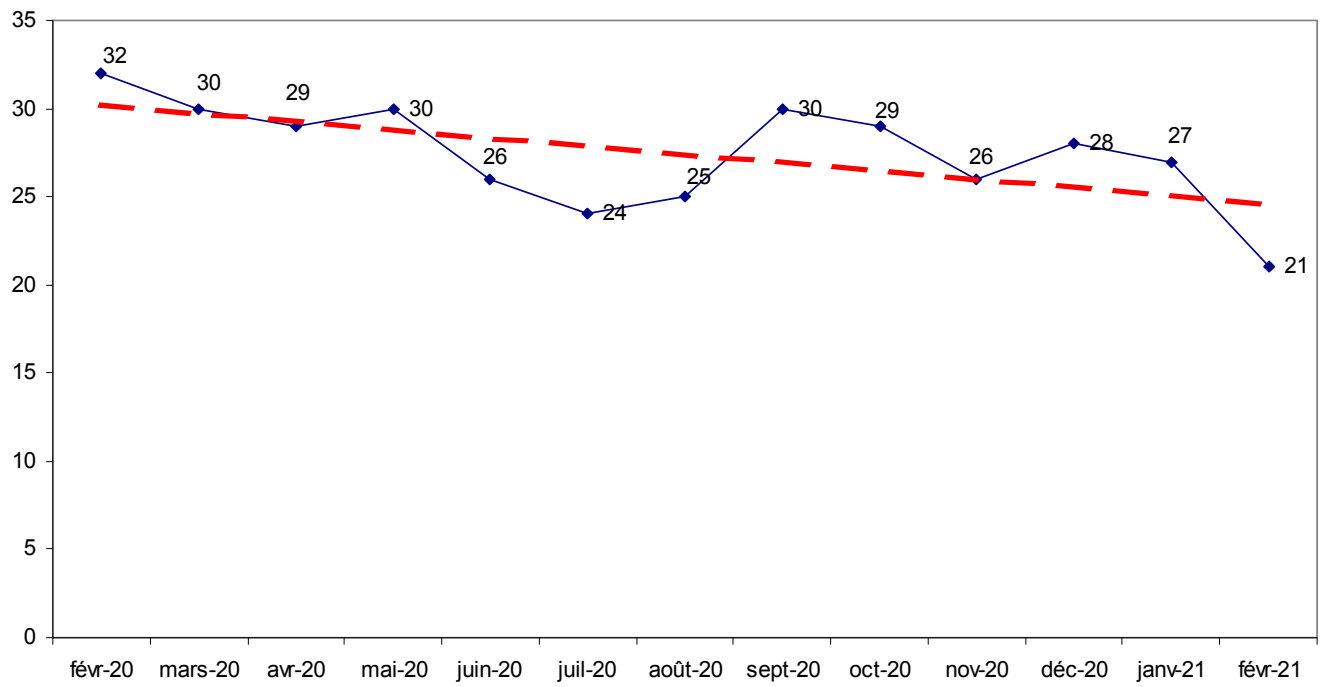
Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

**Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)**



**Le chiffre des tués sur 12 mois glissants est en baisse pour février 2021 (21 tués)**

**CARTE DES ACCIDENTS MORTELS  
DU 01 JANVIER 2021 AU 28 FEVRIER 2021**

**Martinique**  
Superficie : 1128 km  
Population : 387000 hab

**Catégories d' usagers**  
Moto (1)

L' accident mortel encadré en vert est du mois de février 2021

Routes nationales  
Routes départementales

